



AVIS

du 18 décembre 2025

Le Conseil national de l'habitat s'est réuni le jeudi 18 décembre 2025, en application de l'article R. 361-2 du code de la construction et de l'habitation, et a valablement délibéré sur les textes suivants :

Projets de décret fixant les valeurs de seuils des ratios mentionnés aux II et III de l'article R. 302-14 du code de la construction et de l'habitation pour la période triennale 2026-2028

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	12 voix
CONTRE :	20 voix
ABSTENTION :	10 voix

Projet de décret relatif au calcul des aides personnelles au logement pour l'année 2026

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	9 voix
CONTRE :	20 voix
ABSTENTION :	10 voix

Projet d'arrêté relatif à la revalorisation des plafonds de ressources et des montants de réduction de loyer de solidarité applicables, modifiant l'arrêté du 27 février 2018 relatif à la réduction de loyer de solidarité

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	11 voix
CONTRE :	22 voix
ABSTENTION :	9 voix

Trois projets de textes :

- **Projet de décret portant diverses mesures d'actualisation de la partie réglementaire du code de la construction et de l'habitation**
- **Projet de décret relatif à la création d'une majoration de subvention à destination du logement locatif très social adapté et portant diverses mesures**
- **Projet d'arrêté modifiant plusieurs dispositions relatives aux logements locatifs sociaux et très sociaux outre-mer**

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	34 voix
CONTRE :	0 voix
ABSTENTION :	10 voix

Projet de décret relatif aux conditions d'intervention de l'Agence nationale de l'habitat à Saint-Pierre-et-Miquelon

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	44 voix
CONTRE :	0 voix
ABSTENTION :	4 voix

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 mars 2004 relatif aux conditions d'application des dispositions de la sous-section 2 bis relative aux prêts conventionnés pour des opérations de location-accession à la propriété immobilière

Sur ce texte ont été exprimées :

POUR :	16 voix
CONTRE :	11 voix
ABSTENTION :	14 voix

En outre, le **Plan d'action interministériel amiante 2 (PAIA2)** a fait l'objet d'une présentation et d'une discussion par les membres du Conseil.

**La présidente
du Conseil national de l'habitat**

**Annaïg Le Meur
Députée du Finistère**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Annaïg Le Meur". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'A' at the beginning.